

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE POOL

Temps complet (35h/hebdo)

Poste de catégorie B

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux – Filière Médico-Sociale

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 58 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e au pool de remplacement de la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche de rattachement d'Étables, vous assurez les remplacements de vos collègues au sein des trois crèches ardéchoises et contribuez à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

MISSIONS :

Accueil

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Applique les protocoles médicaux (PAI, administration de doliprane, ...)

Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

Concours au bon fonctionnement de l'établissement

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents

MISSIONS spécifiques

- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Participe aux réunions mensuelles de travail (en soirée)
- Peut assurer la continuité de direction en l'absence de la Directrice
- Assure l'encaissement du règlement des familles (remise des factures en main propre, réception des paiements...)
- Contribue à l'encadrement des stagiaires

PROFIL ATTENDU

- **DE Auxiliaire de puériculture exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance et notamment en structure d'accueil du jeune enfant
- Formation HACCP serait appréciée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance de l'outil informatique pour la continuité de direction
- Forte disponibilité pour pallier les absences, forte capacité d'adaptation, horaires variables selon structure d'affectation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des auxiliaires de puériculture territoriaux (catégorie B, Filière médico-sociale) + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) de 250€ brut.
Ou CDD de 1 à 3 ans avec possibilité de reconduction avec rémunération de 2086 € brut mensuels en fonction du profil et de l'expérience, par référence à la catégorie B de la fonction publique territoriale.
- Indemnité annuelle due aux fonctions itinérantes du pool : 615 € (au prorata du temps de travail et du temps de présence au sein de la collectivité)
- Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Participation à la cotisation de la mutuelle santé (entre 15€ et 50€ par mois selon la composition du foyer) et/ou prévoyance (7€ brut mensuel) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).
- Chèque cadeau de fin d'année dont le montant varie en fonction de l'ancienneté dans la fonction publique territoriale (10, 20, 30 ans).

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Lieu de travail à titre principal : Crèche Croque Lune, Étables (07300)

En roulement sur les 3 crèches ardéchoises : Croque Lune à Etables (07300), crèche La courte échelle à Saint Félicien (07410) et crèche Perle de Lune à Saint Barthélémy le Plain (07300).

En fonction des nécessités de service, des remplacements pourront être effectués sur différents postes (y compris poste d'entretien des locaux et poste en cuisine) et avec la possibilité de travailler sur d'autres crèches de ARCHE AGGLO.

Poste à pourvoir : 2 avril 2024

Date limite de candidature : 16/02/2024

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES